Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 1. EDMONTON, JEUDI, 22 SEPTEMBRE, 1898. No. 34.

AVIS

Nous demandons des agents, pour augmenter la circulation de L'OUEST CANADIEN, dans les Etats-Unis et dans la Province de Québec. Une commission libérale sera payée.

L'ADMINISTRATION.

UNE BELLE PAGE.

Tiree d'un discours de Mgr Lafleche.

Quand on voit une population de deux millions d'âmes se lever comme un seul homme pour répondre à l'appel de son nom, parlant la même langue, proclamant la même foi ; quand on la voit tenir par le cœur aux institutions et aux lois que lui ont léguées ses ancêtres, travailler courageusement à exploiter le sol qu'ils acquis au prix de leur sang, qu'ils ont arrosé et fertilisé de leurs sueurs ; quand, l'histoire en main, on voit que ces deux millions d'âmes ne sont que l'épanouissement régulier des quelques familles françaises qui sont venues s'établir ici il y a à peine trois cents ans, pour évangéliser les peuplades sauvages et infidèles de ces contrées, il faut bien en convenir et dire : "Digitus Dei est hic : Le doigt de Dieu est là". Un développement aussi prodigieux à travers tant de viscissitudes et en présence de tant de difficultés, est bien réellement le cachet de l'œuvre de Dieu. Ces quelques familles étaient bien de celles que la divine Providence a privilégiées pour être l'origine et la source d'une "nation". La discrétion et le soin qui ont présidé à leur élection pour cette haute mission nous autorisent, et semble, à leur appliquer ces paroles de la Ste Ecriture au patriarche Abraham : "Sors de ton pays et viens dans la terre que je te montrerai ; je ferai de toi une grande nation ; j'y multiplierai ta postérité à l'égal des étoiles du ciel, et le nombre de tes descendants pourra égaler celui des sables qui sont au rivage de la mer."

Oui ! nous le répétons avec bonheur pour le passé et confiance pour l'avenir ; nous, Canadiens-français, nous, descendants de ces nobles familles qui ont donné des martyrs à l'Eglise et des héros à notre bien-aimée patrie, nous sommes aujourd'hui une "nation". La terre que le sang de ces martyrs a purifiée, le sol que la valeur de ces héros a si légitimement conquis, défendu et conservé avec tant de sacrifices est notre "patrie."

Le Canadien-français qui ne serait pas fier de son origine et content de sa patrie se montrerait, certes, par trop difficile. Bien peu de nations apercoivent à l'aurore de leur histoire une auréole aussi glorieuse et aussi pure ; beaucoup, au contraire, ont eu partage un territoire dont la fertilité la salubrité climatérique et les richesses naturelles sont grandement inférieures à ce qu'offre la grandiose et pittoresque vallée du St Laurent. Nous devons donc, Canadiens-français, bénir la divine Providence qui nous a si bien servis, et nous attacher inviolablement au sol où reposent les cendres de nos religieux ancêtres, et où de grandes destinées nous sont sans aucun doute réservées.

MGR LAFLÈCHE.
(La société Civile.)

CHRONIQUES.

(Extrait d'une chronique publiée à Montréal en 1877 par M. Hector Fabre, maintenant commissaire du Canada à Paris.)

L'envie de se porter candidat vient facilement aux gens en cette saison. Etant de loisir, vous allez faire un tour à la campagne. La conversation glisse de la pluie à la politique. On parle candidat.

—Tiens, au fait, pourquoi ne vous présenteriez-vous pas dans notre comté, vous dit votre interlocuteur ; je me charge de vous élire.

On en cause. Tant que vous vous faites prier pour accepter la candidature, tout le monde est en votre faveur.

—Présentez-vous donc, vous dit-on, vous n'aurez que la peine de vous rendre au chef-lieu, le jour de la Nomination. Ce sera fait en un tour de

Vous vous laissez persuader et vous posez votre candidature dans un discours bien senti.

A l'instant vous perdrez toutes vos chances. Vos plus zélés partisans se refroidissent, vos plus solides appuis hochent la tête. Les obstacles, voilés jusqu'ici, apparaissent tout-à-coup :

—Qui aurait pu prévoir, s'écrie-t-on que la paroisse de B. serait contre vous ; et ce diable de V. quelle mouche l'a piqué de vous faire opposition ?

Règle trop invariable : l'homme qui ne se présente pas a toujours plus de chances d'être élu que celui qui se présente.

On oppose sans cesse aux candidats les ombres de gens qui resteraient sur le carreau s'ils tentaient l'épreuve électorale ; mais ils ne la tentent pas et on les croit tout-puissants.

Bon nombre d'électeurs sont épris de l'idée d'avoir pour représentant leur plus proche voisin, ou tout au moins un de leurs co-paroissiens, ou bien enfin un enfant du comté.

Il n'y a pas de mal à cela, si le voisin est intelligent et au fait de la chose publique, ou si l'enfant du comté est un homme trempé pour être député.

Mais il ne suffit pas d'avoir vu le jour dans un comté pour être son représentant-né. A ce compte-là, qui ne serait pas le représentant d'une localité quelconque et le député d'un comté quelconque?

Il faudrait calculer le nombre des représentants d'après le chiffre des naissances, déduction faite des mortalités.

Lorsqu'un candidat vient dire aux électeurs. "Je suis enfant du comté, j'ai été bercé sur vos genoux, je vous ai tiré la barbe quand j'étais tout petit..." c'est qu'il éprouve le besoin de distraire l'attention de son mérite personnel pour la concentrer sur son berceau.

Le seul avantage qu'il y ait à avoir pour député un de ses co-paroissiens, c'est que ses départs et retours de la capitale indiquent le commencement et la fin des sessions. On n'a pas besoin de lire les journaux pour savoir où en est le pays.

Puis, de temps à autre le député, désirant nourir sa popularité, fait une distribution de papeterie parlementaire parmi ses électeurs. Il donne des canifs aux petits garçons, du papier rose et des enveloppes de fantaisie aux jeunes filles, et les élections générales suivantes, il est élu par acclamation.

La meilleure raison que l'on ait donné en faveur des candidats résidents, n'est pas celle inventée par un aspirent aux abois.

Le malheureux voyait son élection lui échapper, et son adversaire, un avocat de la ville, allait être nommé. Il fit un appel suprême à son imagination, et voici ce qu'il trouva :

Si l'avocat était élu, il dépenserait à la ville ce qui lui resterait de ses émoluments de député ; tandis que si c'était lui, le candidats résidant, il dépenserait ses économies dans sa paroisse. Ce serait autant d'argent de répandu dans le comté ! Cela contribuerait à faire marcher les affaires d'un chacun, et augmenterait la prospérité générale.

Nonobstant ce raisonnement, il fut battu.

LA FEMME.

Quelle est cette noble figure qui, après avoir animé de son sang ce nouveau né, le nourrit, le caresse, lui sourit, lui apprend à marcher et à parler ? C'est la femme mère.

Quelle est cette belle figure gracieuse et charmante par l'esprit et par le corps, et dont la perfection révèle la toute puissance de la création ; cette âme pure qui sacrifie souvent ses élans naturels, parcequ'elle croit ce sacrifice nécessaire pour atteindre à la perfection !...C'est la femme vierge.

Quelle est cette figure sublime, tendre compagne de l'homme et dans l'adversité et dans la joie, qui le conseille, le guide, l'encourage, l'attendrit, la tient et l'aime, qui vit en lui et par lui, faite d'amour et de dévouement !... C'est la femme épouse

Quelle est cette figure affectueuse qui s'installe au chevet du vieillard, soulage ses douleurs, adoucit ses longues heures de souffrance, remplace ses yeux qui ne voient plus, sa bouche qui ne parle plus ?... C'est la femme fille.

Quelle est cette figure héroique qui traverse les champs de bataille, pareille à l'ange de la paix, pour relever les mourants, sans se soucier ni des balles qui siffient, ni du canon qui gronde ; cette figure qu'on retrouve toujours lorsqu'il y a des malades à soigner, des enfants à instruire, des douleurs à soulager et des larmes à sécher ?—C'est la femme sœur de charité.

Quelle est cette fleur parfumée, fragile, délicate, angélique, cette figure vénérable qui acquiert par la foi des force surhumaines et qui entonne les cantiques du Seigneur, au millieu des plus cruels supplices, sachant mourir pour son divin Maitre, enfin de renaitre pour l'éternité ?—C'est la femme martyre.

Quelle est la seule figure privilégiée qu'un Dieu ait daigné rendre consubstantielle avec Lui, cette figure que le même Dieu, en se faisant homme, a choisie dans l'humanité, par une mystérieuse antithèse, pour lui accorder l'honneur suprême d'être fille, mère et épouse de la Divinité ?—C'est la femme par excellence.

XXX.

C'est a tort.

C'est à tort qu'on pense soulager un malade en l'accablant de toutes sortes de soins, de prévenances souvent inutiles. On arrive au contraire en agissant ainsi, à le persuader que son mal est plus grave qu'il n'est en réalité. Donnez-lui les soins nécessaires, mais ne l'ennuyez pas. Ceux qui toussent, qui sont atteints de rhume, bronschites, grippe, maux de gorge, enrouement coqueluche n'ont besoin que de **Baume Rhumal**. Se trouvé partout seulement 25 cts les 16 doses.

En gros chez

The Martin, Bolé & Wynne Co,
Wholesale Druggists, Winnipeg.
Détail chez Larue & Picard.

Avis.

Avis est par les présentes donné qu'en conformité de l'Ordonnance des Compagnies, application sera faite au Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil pour des Lettres Patentes sous le Sceau des Territoires du Nord-Ouest incorporant les personnes mentionnées plus bas et tous ceux qui voudraient être et devenir des actionnaires de la Compagnie à être fondée, un corps politique et incorporé, sous les dispositions de la dite Ordonnance.

Le nom Corporatif de la Compagnie sera "The Union Threshing Company, (Limited.)"

Le but et l'objet pour lesquels l'incorporation est demandée est d'acheter, d'acquérir, de louer, de mettre en opération des moulins et des machineries pour scier et travailler le bois, battre et moudre le grain, acquérir des propriétés pour les dites exploitations, et généralement faire tout ce qui est nécessaire au but et à l'objet de la Compagnie.

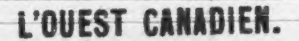
La principale place d'affaires de la dite Compagnie dans les Territoires sera Lamoureux Post-Office, dans le district d'Alberta.

Le Capital de la Compagnie sera de quatre mille piastres ($4,000.00) divisé en cent soixante actions (160) de vingt cinq piastres ($25) chacune.

Les noms et adresses des requérants sont :

Dosithé Lamoureux, Hormidas Vésina, Charles Paradis, Joseph Godard, Marcel Doray, James Stamp, Jean-Baptiste Beaupré, Thomas James Stacey, tous cultivateurs de Lamoureux dans le district de l'Alberta, qui seront les Directeurs Provisoires de la Compagnie.

Edmonton, Alberta, 9 Septembre 1898.



L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par.
"La Cie. d'Imprimerie Canadienne d'Edmonton.

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.
"l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 22 Septembre, 1898.

M. C. E. BOUCHER.

M. Charles Eugéne Boucher, le représentant de Batoche à Régina, est né à St. François-Xavier, Manitoba, en 1864. Il est le quatsième fils de Jean-Baptiste Boucher et de Dame Caroline Lespérance. Après avoir suivi son cours d'étude au Collége de St. Boniface, il suivit ses parents dans le district du Lac Canard où il se livra au commerce et maria la fille de son associé, Melle Hélène Letendre. Elu pour le district de Batoche en 1891 et depuis, sa longue expérience parlementaire, en fait un représentant, non-seulement influent, mais aussi très habile. Parlent les deux langues M. Boucher est toujours bien écouté en chambre, et sur un husting il est un adversaire redoutable. Il fait honneur à notre race, non-seulemént par sa megnifique apparence extérieure, car M. Boucher est un des plus beaux hommes de Régina, ce qui n'est pas un défaut, mais aussi à cause de son intelligence, de sa verye inépuisable et de son caractère franc et généreux, qui en font un favori parmi la députation..

Depuis les sept années qu'il représente Batoche, à Régina, M. Boucher a rendu de grands services à la population française et catholique. De concert avec M. Antonio Prince, ancien député de St. Albert, il a fait tout en son possible pour défendre et protéger nos intérêts. Ceux qui sont au fait de l'histoire de notre pays savent que ces deux messieurs ont fait leur devoir. Depuis, M. Boucher est resté le seul député français de la chambre de Régina et nous pouvons dire qu'il nous a fait honneur.

Encore dernièrement, au sujet de la publication française des ordonnances de la Législature, M. Boucher interpella le gouvernement et si la réponse n'a pas été des plus satisfaisantes, nos maitres de Régina sont cependant avertis que nous ne perdons pas l'espoir de rentrer un jour en possession de tous nos droits.

Le district de Batoche est, nous croyons, bien représenté et nos compatriotes de là-bas feraient bien de réélire M. Boucher s'il le désire et, le cas échéant, nous lui souhaitons plein succès.

Contre la Justice Britanique !

La Prohibition est essentiellement injuste et contraire à tous les principes de la justice britanique. C'est punir un homme pour le péché d'un autre, l'homme sobre pour l'ivrogne. Parce que mon voisin se sàoûle, moi "qui en use sans abus," je serai privé de mes droits inaliénables de sujet britanique ! Parceque mon voisin est un aliéné, on doit me renfermer dans une asile ! Parcequ'un homme se coupe la gorge avec un rasoir et se tue, je ne pourrai plus me raser !

MELANGES.

Combien de comtés dans la province de Québec sont-ils représeutés à Ottawa par des députés qui restent en dehors de leurs limites !

***

Un vote contre la prohibition, jeudi prochain le 29 courant fera beaucoup pour la sauvegarde de nos institutions et de nos libertés.

***

Pourquoi ne pas faire exécuter les travaux d'une localité par des citoyens de cette localité ? Ne seraient-ils pas plus intéressés à mieux exécuter ces travaux que des contracteurs qui n'ont que le soin d'encaisser leur profit.

***

La tempérance n'est pas la prohibition ; il y a une grande différence entre les deux, la premiere relève l'homme, l'autre le reduit à l'esclavage,

***

Quand un serviteur ne fait pas l'affaire du maitre, celui-ci le renvoie et en essaie un autre. Les électeurs de St· Albert vont essayer du changement et M. Dan. Maloney peut faire sa valise.

***

Prometre et tenir doivent être deux choses bien différentes se disent les électeurs du district de St. Albert. M. Maloney a tant promis et si peu tenu !

***

A combien d'électeurs du district de St. Albert M. Maloney a-t-il promis la place d'officier-rapporteur !

***

Combien M. Pat. Flynn, beau-frère de M. Maloney, a-t-il reçu d'argent pour les travaux dans le district de St. Albert ?

C'est là une question à laquelle M. Maloney devra répondre dans la prochaine lutte.

***

Un des devoirs les plus élémentaires d'un député est d'aller, après chaque session, visiter les différentes localités de son district électoral et là et alors, de faire un rapport à ses électeurs, de ses travaux et de leurs résultats protiques pour son comté.

M. Dan. Maloney a-t-il rempli ce devoir vis-à-vis ses électeurs ? A eux de répondre.

***

Les députés de Beauharnois, Berthier, Chambly, Verchères, Gaspé, Hochelaga, St Jean & Iberville, Jacques-Cartier, Napierville, Laval Montmorency, Rouville, Terrebonne. Ce sont messieurs Bergeron, Beausoleil, Geoffrion, Lemieux, Madore, Monck, Monet, Eortin, Casgrain, Brodeur, et Chauvin. Ils ne sont pas des "hommes du Comté", mais il n'en sont pas moins de bons députés.

UN MARCHE.

Les citoyens de notre ville commencent à s'agiter sérieusement sur la question d'avoir, dans Edmonton, un marché où le cultivateur des alentours pourra trouver un débouché pour l'écoulement facile des produits de sa ferme que le citadin ne demande d'ailleurs qu'à acheter. Actuellement le cultivateur qui nous apporte les produits de sa ferme est forcé de parcourir les rues de la ville, de se rendre au domicile et souvent d'accepter pour sa marchandise un prix très inférieur au prix coûtant, ou bien encore de se rendre chez le marchand qui, étant obligé de faire quelque profit sur sa marchandise, ne peut lui en donner la valeur totale.

Il y a plus encore ; prenons le marchand, l'expéditeur au loin, où pourra-t-il mieux se procurer les marchandises dont il a besoin qu'au marché ? Prenons le cas d'un agent à commission qui reçoit du Kootenay ou de la Colombie Anglaise une commande pour 20,000 livres de beurre, si ce marchand à commission est obligé de parcourir de très grandes distances pour aller visiter les cultivateurs pour se procurer cette marchandise, le prix qu'il sera disposé à en donner sera diminué d'autant et le cultivateur sera la principal perdant. Tandis que sur le marché, le marchand à commission achètera l'article supérieur et il résultera de ce fait un esprit de concurrence et de compétition qui ne peut manquer d'être très-avantageux pour le cultivateur et le consommateur. L'avantage pour notre ville d'avoir, le plus tôt possible, un marché, est d'autant plus évident, qu'aujourd'hui les acheteurs en gros des produits de la ferme, obligent le cultivateur à se rendre à la gare du chemin de fer à Edmonton-Sud, pour en disposer et la ville perd ce traffic, qui est très-considérable.

Nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui, sauf que ce marché devrait être construit le plus tôt possible et dans un site où convergent, autant que possible, toutes les routes qui conduisent aux différents "settements" du district. Nous avons passé l'ère des tatonnements, des hésitations, des débuts ; il nous faut marcher de l'avant et prendre tous les moyens possibles pour faire de notre ville le centre des affaires, la métropole commerciale des Territoires et nous croyons qu'un marché sera un des auxiliaires les plus puissants pour arriver à ce résultat.

Nous reviendrons prochainement sur cette question.

RIVIERE QUI BARRE.

A une assemblée pour la formation d'un comité pour l'élection de F. Villeneuve, étaient présents et ont demandé à faire partie du comité les messieurs dont les noms suivent : M Michelot, M Lambert, G Poirier' Jos Poirier, P Constantin, D Courtepatte, M Couillard, G Cyr, M Asselin, F Duchesneau, E Juneau et A Guilbault et autres.

Proposé par F Duchesneau, secondé par Jos Poirier, que G Poirier soit président du comité. Adopté.

Proposé par Paul Constantin, secondé par F Duchesneau, que M Lambert soit vice-président du comité. Adopté.

Proposé par P Constantin, secondé prr G Cyr, que A Guilbault soit secrétaire. Adopté.

Proposé par le président, secondé par F Duchesneau, que le comité invi,e M F Villeneuve et ses amis à venir rencontrer les électeurs de la Rivière Qui Barre le jour qu'il pourra fixer lui-même d'avance. Adopté.

Proposé par M Michelot, secondé par Jos Poirier, que les membres des comités du district de St Albert s'assemblent à la Rivière Qui Barre le 25 septembre à l'église St Emérance après la messe. Adopté.

Les membres du comité discutent les moyens à prendre pour remporter la victoire· Il est spécialement convenu que l'élection ne se fait pas avec des préjugés nationaux, et que la discussion ne sera faite que sur la vie publique des candidats. Après quelques renseignements perbaux, l'assemblée est ajournée à dimanche prochain.

G. POIRIER,
Président,
A. GUILBAULT,
Secrétaire.

M Villeneuve sera ici dimanche le 25 courant.

Les battages sont commencés et nos cultivateurs sont très enconragés des résultats de l'année. Tant mieux.

M. Moises Dalton et T. St Denis, son gendre, de la Rivière qui Barre, ont acheté du C. P. R. les ½ N. E. et N. W. de 17, 54, 26, dans la paroisse St Pierre. Nos félicitations a nos amis.

Les électeurs prennent beaucoup d'intérêts aux élections prochaines. Nous croyons que le temps utile de M. Maloney a cessé et que M. Villeneuve pourra nous représenter utilement.

A MA LAMPE.

O vieille lampe, ô vieille amie, à ta lumière
Que de bouquins je lus, que de vers j'écrivis !
Sous ton humble abat-jour que de fois tu me vis
Veiller, quand le sommeil rougissait ma paupière !

Lampe ventrue et basse, en cuivre bosselé,
Lampe comme on en voit sur les vieilles crédences,
Tu reçus bien souvent de graves confidences ;
De mes espoirs les plus secrets je t'ai parlé.

Pendant longtemps, tu fus mon amie, et la seule !
Oui, lorsque j'habitais tout là-haut, sous le toit,
Seuls m'étaient doux les soirs passés auprès de toi,
Dans le palpitement de ta lumière veule.

En ma chambre aux murs nus, sur ma table en bois blanc,
Que de fois j'ai rimé pendant les nuits fiévreuses,
Lampe, pour qui tu sais, des stances amoureuses,
Penchant mon front pâli dans ton rond d'or tremblant.

Et quand le petit jour rosé venait à naitre,
Quand, le ciel d'un bleu vert déjà se nuançant,
L'aurore grelottait sur Paris, le passant
Te voyait clignoter encore à ma fenêtre.

L'âge te faisait bien radoter quelquefois ;
Ton mécanisme était d'une étrange faiblesse ;
Il fallait te monter, te remonter sans cesse,
Et retourner la clef sans cesse entre ses doigts.

Vous n'alliez plus, méchante, et sans que je comprisse,
Pourquoi, vous paraissiez vouloir vous amuser ;
La mèche s'obstinait à se carboniser...
Et j'enrageais, croyant que c'était un caprice !

Bien souvent, j'ai maudit votre détraquement,
Et votre humeur, alors, me semblait une énigme,
Vous faisiez tout d'un coup un horrible borborigme,—
Puis, vous vous éteigniez, sans raison, brusquement.

Voilà qu'au lendemain il me fallait remettre
La tâche...... Et vous couvrant d'injures, de mépris,
J'allais dormir !—Pardon ; maintenant j'ai compris,
Vous vous intéressiez à votre pauvre maitre !

Ne voulant pas le voir si longtemps se pencher
Pour écrire ou bien lire, un doigt contre la tempe,
Vous cessiez de brûler... Et c'était, bonne lampe,
Votre manière à vous de m'envoyer coucher !

EDMOND ROSTAND.

NOTES LOCALES.

Le train de lundi soir était bondé de passagers.

MM. La Rue & Picard font creuser une cave à leur magasin,

F. Mariagi, de Fort Saskatchewan est arrivé de Dawson City lundi soir.

Le vote sur le plébiscite de la prohibition sera pris lundi prochain le 29 courant· Qu'on se le dise !

M. le Dr. Desloges de Varennes P. Q. est arrivé lundi soir, il ira probablement s'établir à St Albert ou à Morinville.

Le "[illegible]ree Lance" de Wetaskiwin a fait sa [illegible]éapparition sous l'habile direction de M. Edwards, notre spirituel confrère ; Succés et longue vie.

La liste des voteurs de la ville d'Edmonton est affiché sur la bâtisse Tavlor et au bureau de poste. Il y a dans Edmonton 501 voteurs dont 96 sont canadiens-français.

Un conciliabule des officiers de la Cie de la Baie d'Hudson a lieu cette semaine au Landing. M. C. C. Chipman le facteur généal du Manitoba et du Nord-Ouest y assistera.

Les Rev. P. P. Phillipot et Jean sont arrivés vendredi dernier pour demeurer dans le diocèse de St Albert, le Rev. P. Phillipot ira au Lac La Selle et le Père Jean résidera à Calgary ; à tous deux bienvenue.

Plusieurs citoyens d'Edmonton se proposent d'aller dimanche prochain à Leduc pour la bénédiction de l'Eglise et pour assister au pic-nic, et au concert qui sera donné au bénéfice de l'église. Qu'on se le dise !

Les nouvelles de la campagne des alentours sont des plus encourageantes. La récolte n'est pas tout-à-fait aussi considérable que l'an dernier mais les cultivateurs ont raison de se féléciter des résultats obtenus. Tant mieux.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur un court article intituté M. C. E. Boucher réprésentant le district électoral de Batoche. M. Boucher est un métis qui fait honneur à sa race et a toujours montré ses sympathies pour nos compatriotes.

L'Eglise de Leduc est terminée. Elle sera bénie dimanche prochain le 25 courant. Les RR. PP. Leduc, Lemarchand, Ethier officeiront a la cérémonie. Après la messe il y aura un grand pic-nic au profit de l'Eglise et les preparatifs promettent une belle démonstration.

A la dernière réunion du conseil municipal tenue mardi soir sous la présidence du Conseiller K. McLeod, il a été décidé que la Cour de Revision pour le rôle d'Evaluation siégera le 8 Octobre prochain au lieu du 30 courant. Il a aussi été décidé d'acheter la lisière du terrain Stovel et de construire immédiatement un trottoir.

Les feux de prairies commencent à sévir dans nos campagnes. Nos cultivateur ne sauraient trop user de prudence et de vigilance. Les pénalités édictées par la loi sont d'ailleurs très sévères et devraient être appliqués sans pitié ni merci ; car des intérêts trop considérables sont en jeu, pour être mis de coté. Avis à qui de droit.

Le nouveau magasin de liqueur de M. Mercer sera près vers la fin de la semaine. M. Pomerleau était chargé de l'exécutions des travaux.

M. l'Abbé Denis Gérin, curé de St Justin, Comté de Maskinongé P. Q. et Rev M. Brousseau agent d'immigration du gouvernement fédéral pour le district de Prince Albert sont arrivés en cette ville, lundi soir. Ils sont allés mardi à St Albert et Morinville. Ils sont enchantés de notre pays ils sont retournés à Calgary en route pour l'Est ce matin, Nous leur souhaitons un heureux voyage.

La législature des Territoires du Nord-Ouest a été prorogée lundi dernier. Les députés locaux, MM McCauley, Tims et Maloney, sont revenus par le train de lundi. Les élections auront lieu vers le commencement de Novembre. Le bill de rédistribution des districts électoraux enlève au district de St. Albert, le Lac la Biche qui est jeté dans Victoria et Stony Plain qui fera partie du district d'Edmonton. Beaver Lake fera partie du nouveau district de Wetaskiwin. Nous ne connaissons pas assez bien les détails de la mesure pour en dire plus pour aujourd'hui.

ST. ALBERT.

M. Dan Maloney est arrivé de Régina ici lundi soir ; il croit que les élections auront lieu à la fin d'octobre ou au commencement de novembre.

MM. Corriveau et J. E. Laureucelle sont allés a la chasse près de St Albert samedi dernier, et sont revenus bredouille. Good luck, next time.

M. Bill Cust, un des pionniers de ce district, a au-dessus de 500 acres en culture cette année. M. Cust prétend que la récolte est aussi abondante que l'an passé.

Un très joli mariage a été célébre mardi matin à la cathédrle de St, Albert, par le Rév. P. Lestanc, O.M.I, Les heureux époux étaient M. Isaïe Gagnon et Mlle Clara Noël, de St. Albert.

Une foule nombreuse d'amis et de parents assistait à la cérémonie. M. E. Brosseau servait de père au marié.

Après la messe, il y eut un déjeuner somptueux à l'Hôtel Windsor, où assistèrent les citoyens les citoyens les plus distingués de St. Albert. Le menu était excellent et fait beaucoup d'honneur au propriétaire du Windsor. Les drapeaux flottaient sur les édifices du village et le canon mêlait sa voix puissante à l'entrain des assistants. M. et Mme Gagnon ont reçu les félicitations de tous leurs amis et L'OUEST CANADIEN se joint à eux pour exprimer à notre ami et à sa jeune épouse ses meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

STONY PLAIN.

MM. N. Larue et F. Laperle, arrivés ce printemps dernier avec M. l'abbé Morin, ont fini leur récolte et sont fiers de leur premier essai comme fermiers. C'est un succès.

M. Lake, agent par intérim, vient de finir une tournée sur les réserves du Lac Blanc, Lac Ste Anne et Rivière Qui Barre ; tous les sauvages sont enchantés de sa manière de faire.

Mme Veuve Guénette se prépare à entrer cet automne dans sa nouvelle résidence ; c'est une très vaste maison à deux étages, avec toit français, et une des plus belles de Stony Plain.

M. A. Roy est devenu propriétaire d'un engin à vapeur et d'une machine à battre, en attendant le moulin à scie ; il espère, cet automne, pouvoir occuper longtemps ses machineries.

Les moissons sont à peu près terminées ; tout le monde ici est satisfait des récoltes, et il fait vraiment plaisir de voir auprès des habitations ces énormes et très nombreuses meules de blé, etc. L'hiver peut venir, il n'aura rien de redoutable, car le cellier et la huche renferment des provisions pour longtemps.

Les ouvriers sont à mettre la dernière main à notre église pour cette année, du moins ; le clocher, surmonté du coq traditionnel, nous rappelle nos vieilles paroisses de la province de Québec. Bientôt, espérons-le, on pourra finir complètement l'intérieur, en attendant elle sera inaugurée le premier dimanche d'octobre, puisse-t-elle être trop petite dès ce jour.

FORT SASKATCHEWAN.

M. et Mde E. Coley ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, agé de deux mois. Nos sincères condoléances.

M. Emile Coley à acheté la terre de M. J. B. Pilon, voisine de sa terre. Le prix payé a été de $500.

La petite chapelle paroissiale était remplie de fidèles dimanche dernier à l'occasion de la Fête de Notre Dame Des Sept Douleurs. M. le curé Dorais nous afait un très joli sermon sur la fête du jour.

MM. J. G. Fairbanks, J. Bilodeau, Pigeon, O. Derome, J. Forbes F. Villeneupe, Godin, Rivest, Bourdon, et Eudore Voyer d'Edmonton, étaient de passage parmi nous dimanche dernier.

Un accident qui aurait pu avoir de de très serieuses conséquences est arrivé samedi soir à MM. F. Villeneuve et John Forbes. Au moment où leur voiture était arrivée au sommet de la cote dans le chemin de M. Lamoureux, le crochet qui retient les oculoirs à brisé et la voiture n'était plus retenue vint frapper le cheval qui prit peur et prit le mors aux dents la voiture fut renversé, dans une coulée les occupants précipites avec violence sur le sol. Heureusement le cheval se dirigea vers un petit bois où ils s'arrêta sans causer aucun dommage au harnois et a la voiture. Nos deux amis a part quelques contusions n'ont recu aucune blessures.

A la fin du service divin M. Fred Villeneuve candidat pour la prochaine élection des Territoires pour le district de St Albert à adresser la parole aux électeurs présents et a reçu de toute la population rassemblée un accueil très flatteur.

Le grand argument de mes adversaires contre ma candidature dit M. Villeneuve est le fait de ma résidence à Edmonton ; ces bonnes gens crient sur tous les toits que, si je suis élu je prendrai fait et cause pour les intérêts d'Edmonton en opposition aux intérêts du district de St Albert. Et bien Messieurs, les intérêts de la ville d'Edmonton sont les vôtres. Si Edmonton veut devenir la metropole commerciale du N. O. elle doit d'abord rendre la population agricole prospère et travailler dans l'intérêt des magnifiques settlements agricoles qui l'entourent. Là seul, est le secret de la prospérité future d'Edmonton et si L'OUEST CANADIEN, a été fondé, ce fut dans l'intérêt de la cause de la colonisation de notre district et du district St Albert en particulier. Un député pris en dehors du district ne sera pas dans la pénible nécessité de favoriser ses intérêts personnels aux dépens des intérêts de son district il sera en mesure de rendre justice à tous sans crainte, ni faveur. Je me présente, a continue M. Villeneuve, comme candidat indépendant du gouvernement Haultain Ross car je crois quen candidat oppositionniste quand même, ne pourra rien obtenir pour le district ; je me reserve toutefois toute liberté de prendré toute action que requèrreront les intérêts de les droits de mes électeurs.

M. Villeneuve a terminé son discours en demandant aux électeurs de lui donner s'il était élu, leurs avis sur les travaux à faire, a achever et leur promêts que si ces travaux étaient justes, équitable et dans l'intérêts public, il ferait tout en son pouvoir pour obtenir la confection de ces travaux.. Le discours de M. Villeneuve fut beaucoup applodi et les électeurs de cette localité qui n'ont jamais eu la visite de leur député M. Maloney se promêttent de faire l'impossible pour le renvoyer au calme de la vie privé et à la méditation de sa grandeur passée.

MORINVILLE.

Notre ami le Rev Jolicœur est revenu de la Province de Québec. Il a été absent près de deux mois.

Le séparateur acheté par la Cie de Moulins est arrivé par le train de lundi. L'assemblée pour l'élection des directeurs aura lieu le 17 Octobre prochain à 3 heures p. m.

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du No. 39—40 Sept 1898.

Jean Tapin (Cap Danrit)—La robe rose(E. Dupuis.)—L'enfant prodigue (Louis Morin).—Un repas manqué (A. Ferme).—Boite aux lettres.—Tirelire aux devinet.

Illustration par Paul de Sémant Birch, Louis Morin Albert Guillaume, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnement : Six mois 10 fr ; un an 18 fr.

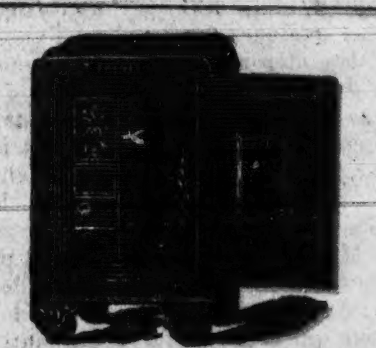
MARIAGE.

GAGNON—NOEL.—A St. Albert, le [illegible] septembre courant, M. Isaïe Gagnon, boucher, conduisait à l'autel Mlle Clara Noël.

AVIS PUBLIC.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la "Compagnie de Moulins de Morinville, Limitée," aura lieu à la salle publique de Morinville le dix-septième jour d'Octobre, mil huit cent-quatre-vingt dix-huit, à trois heures de l'après midi, pour l'élection des officiers et des directeurs de la Compagnie et la transaction des affaires de la dite Compagnie.

A. A. RINOUETTE,
Secrétaire Pro tem.



AU PUBLIC.

M. Mastaï Bertrand, qui est a l'emploi de "Tae Edmonton Saddlery Co.," invite spécialement la clientèle française à aller le demander à son atelier avant de faire ailleurs tout achats et réparations et ouvrages de sellerie, attelage, etc. Demander M. Bertrand pour vous servir.

LE NORD-OUEST CANADIEN.

TARIF DE PASSAGE DE COLONS ALLENT A L'OUEST.

De Montréal aux endroits suivants

Winnipeg	$ 22 00
Portage la Prairie	23 25
Brandon	24 40
Oak Lake	25 10
Regina	28 90
Medecine Hat	35 00
Calgary	39 45
Prince Albert	33 85
Edmonton	43 30
Emerson	23 70
[illegible]	23 10
Morris	23 20
Niverville	22 90
Qu'Appelle	28 25
Treherne	23 95
Deloraine	26 40

TARIF D'EFFETS DE COLONS.

De Montréal aux endroits suivants pour un char :

Winnipeg	70 00
Portage la Prairie	74 00
Brandon	78 00
Oak Lake	80 00
Regina	90 00
Medecine Hat	104 00
Calgary	114 00
Prince Albert	102 00
Edmonton	123 00
Emerson	75 00
Morris	74 00
Qu'Appelle	88 00
Deloraine	82 00

NOTE.—Au tarif des endroits ci-dessus mentionnés, pour la section de Québec à St. Vincent de Paul, pour un char de fret, il faut ajouter dix piastres.



L'ICONNUE.

Au temps de ma jeunesse, il m'arriva une aventure singulière qui m'a laissé d'ineffaçables souvenirs et dont le récit est de nature à faire frissonner les plus intrépides.

J'avais vingt ans ; mon prère, selon la coutume, des pères de province, m'avait envoyé à Paris, pour y faire mon droit. Naturellement ami de l'étude, je prenais peu de part aux plaisirs frivoles de la capitale, et tous les miens consistaient à suivre avec ardeur les leçons de savants professeurs qui prodiguaient les trésors de l'instruction à cette jeunesse studieuse accourue de tous les points de la France.

La révolution venait d'éclater et avec elle toutes les fureurs de la démagogie. La terreur était à l'ordre du jour, le sang ruisselait de toutes parts ; les sciences elle-mêmes, si étrangères aux débats politiques, souffraient de cet état d'anarchie, les écoles étaient fermées, chacun alors songeant bien moins à s'instruire qu'à pourvoir à sa sûreté ; et moi, confiné dans une petite chambre du faubourg Saint-Jacques, je bénissais mon heureuse obscurité, et, réduit à feuilleter solitairement Cujas et Bertholo, j'attendais avec impatience, des jours plus heureux.

Un soir que j'étais resté dehors plus tard que de coutume, je traversais d'un pas rapide les vieux quartiers du Marais pour regagner mes paisibles penates. Arrivé à cette place de grève dont le nom se rattache à tant d'affreux souvenirs, le premier objet qui frappa mes regards fut l'échafaud encore dressé en face de l'Hôtel de Ville.

A cette époque, le terrible instrument de mort était en permanence, et ce [illegible] avait pu immoler de nombreuses victimes. Saisi d'horreur, j'allais faire un grand détour pour éviter la hideuse machine, lorsqu'à la lueur d'un sinistre fanal il me sembla voir s'agiter quelque chose lentement au pied de l'échafaud ; j'eus de tout temps un caractère romanesque et aventureux ; ma première pensée fut que c'était quelque infortuné, condamné à d'éternels regrets par un arrêt du tribunal sanguinaire, et que mes secours pourraient ne pas lui être inutiles. Plein de cette idée je m'a[illegible] avec assurance, et bientôt je distinguai une femme vêtue de noir, assise au bas de la fatale échelle. Son visage, extrêmement pâle, était d'une beauté ravissante, un large collier noir serré autour de son cou, en faisait ressortir une blancheur éclatante. Elle paraissait en proie à ce muet désespoir mille fois plus effrayant que les cris et les sanglots. Les longues tresses de ses beaux cheveux noirs flottaient au gré des vents, et son regard morne était attaché sur cet autel sanglant, où, sans doute, elle avait vu périr ce qu'elle avait de plus cher au monde.

Emu de compassion, je m'approchai d'elle et m'efforçai par de douces paroles, de la tirer de cet état d'abattement qui m'effrayait.

Pendant longtemps elle parut insensible à mes consolations, mais peu à peu elle devint plus attentive, et fixa enfin sur moi ses yeux brillants d'une expression singulière. Je respectais sa douleur, et, sans lui faire aucune question, je lui proposai de la reconduire dans sa famille ou auprès de ses amis.

—Je n'ai plus d'amis sur la terre! me répondit-elle d'une voix sépucrale.

—Mais au moins il vous reste un asile!

—Oui, le tombeau!

Les larmes me suffoquaient ; cette étrangère m'inspirait un intérêt difficile à décrire. Jusqu'à ce jour une application constante à des études abstraites m'avait préservé des écarts de la jeunesse, mais il semblait que cette rencontre extraordinaire eût décidé du sort de ma vie ; mon cœur battait avec violence et je me persuadais que la main du ciel m'avait conduit en cette endroit pour devenir le protecteur de cette femme si belle, si malheureuse, si abandonnée.

—"Qui que vous soyez, m'écriai-je dans mon exaltation, daignez vous confier à moi! je suis homme d'honneur ; je tâcherai de remplacer tout ce que vous avez perdu! je serai votre ami, votre frère, je jure de ne jamais vous abandonner... Répondez... c[illegible] vous à me suivre?"

—J'y consens, me répondit-elle d'un ton [illegible]... partons...

En même temps elle se léva, prit mon bras qu'elle serra fortement et nous nous dirigeâmes silencieusement vers les quartiers [illegible] de la Sorbonne.

Nous arrivons, nous pénétrons dans mon modeste logis, bientôt un feu brillant, allumé par mes soins, vient réchauffer les membres glacés de l'inconnue ; je l'établis dans un fauteuil auprès de la cheminée, et je sors pour lui procurer quelque breuvage bienfaisant. Je n'avais été absent qu'un moment ; je rentrai, je la trouvai renversée sur le fauteuil ; sa tête était penchée en arrière et ses bras étaient pendants ; je crus d'abord qu'elle s'était trouvé mal. Inquiet, alarmé, je veux la relevoé, la placer dans une situation plus commode ; quel est mon effroi! ses mains sont froides, son pouls est arrêté ; j'interroge son cœur, il avait cessé de battre, l'infortunée n'existait plus!... Eperdu, hors de moi, j'appelle du secours, l'alarme se répand dans la maison, la police est apertie, le commissaire du quartier se transporte chez moi. On avait déposé le cadavre sur mon lit ; l'officier de paix prit un flambeau pour l'examiner, mais à peine l'eut-il envisagé, qu'il s'écria avec un accent terrible :

—Grand Dieu! qui donc a conduit cette femme ici?

—Vous la connaissez? demandai-je vivement.

—Sans doute, répondit-il, elle a été exécutée ce matin.

En parlant ainsi, il détacha le collier noir qui entourait le cou d'albâtre de l'inconnue et la tête roula sur le parquet.

A cet horrible aspect, je jetai un cri terrible, et soudain je m'éveillai, je me trouvai dans mon lit ; une sueur froide glaçait tous mes membres ; j'avais été le jouet d'un songe affreux.

LA FIANCEE DU MINEUR.

Elle courait tout le jour, l'œil hagard, les cheveux au vent, errant de ci de là, à travers les chétives bicoques qui composaient le hameau de la Grande-Combe.

Jeune—vingt ans peut-être,—elle etait belle, mais d'une beauté étrange qui faisait mal à voir ; son sourire était triste et son regard douloureux comme une plainte. Elle chantait parfois, et son chant vous serrait l'âme. Pauvre fille, elle était folle ; mais d'une de ces folies douces qui attirent la pitié et l'intérêt des gens.

Ah! on l'aimait bien à Grand-Combe!

Dans leur naiveté, ces bonnes gens étaient persuadés que l'innocente leur portait bonheur. C'était pour eux le bon génie du village. Elle avait tant souffert, la malheureuse enfant, depuis le jour où, dans un effondrement terrible, la mine lui avait enlevé tout ce qu'elle aimait ; sa mère et son fiancé!

En engloutissait-il à chaque catastrophe, ce monstre à la large gueule, de ces malheureux qui suent et triment tous les jours, à des centaines de pieds sous terre, pour gagner un méchant morceau de pain!

Elle et sa mère étaient heureuses au Glorieux,—c'était le nom du puits. Vaillantes toutes deux, elles gagnaient d'assez bonnes journées et trouvaient moyen, toutes les semaines, de coucher quelques francs sur le livret de Caisse d'épargne. Aussi Marguerite n'avait pas encore atteint seize ans que déjà nombre d'épouseurs s'étaient présentés. Les gars se la disputaient, car non-seulement elle était fraiche et accorte, mais encore c'était une honnête fille.

Mais Marguerite n'était point pressée de changer de condition ; elle se trouvait heureuse ainsi, à côté de sa mère qui la gâtait, lui épargnant les trop rudes besognes et les corvées ennuyeuses.

Mais un jour, il vint s'établir à la Grand-Combe un mineur, qui n'était pas du pays. Le jeune homme s'en fut par hasard chez la mère de Marguerite pour la prier de le prendre à la pension ; c'était tentant, car on pouvait ainsi doubler les gains mensuels. La bonne femme eut cependant le courage de refuser.

—Ecoutez, mon ami, lui dit-elle, j'accepterais volontiers, car vous m'avez l'air d'un brave homme, mais j'ai une fille déjà grande, et elle est sage et honnête. On n'a jamais dit par le village le plus petit mot sur son compte. Or, les langues son méchantes, et les commères ne manqueraient pas de bavarder, en voyant s'établir chez nous un garçon jeune et bien tourné comme vous, ajouta-t-elle en riant.

—Oui, murmura l'ouvrier, vous avez raison ; je vais voir ailleurs.

—Tenez, vous pouvez frapper là tout en face, chez le Loustand ; ce sont de braves gens ; ils vous recevront bien, vu qu'ils ont deux mioches à nourrir.

—C'est entendu ; mais, au moins, vous me permettrez bien de venir de temps à autre vous souhaiter un petit bonjour, ou vous demander un conseil au besoin, car je suis un peu neuf dans le métier et il n'est pas toujours gai, le métier!

II.

Il était revenu, le mineur, revenu bien souvent, attiré par les grands yeux de Marguerite.

La jeune fille ne tarda pas à sentir son cœur battre plus vite, mais elle ne s'y trompa point et reconnut tout de suite que l'amour sonnait son premier appel.

Et, sans fausse pudeur, dans la naïveté de ses seize ans, elle l'avoua ingénument à celui qu'elle considérait déjà tout au fond d'elle-même comme son fiancé.

Alors, ce furent des transports fous de la part du jeune ouvrier. Comme cet aveu lui faisait du bien! il avait attendu patiemment, espérant l'entendre sortir de la bouche de sa bien-aimée. Et voilà que ses vœux étaient comblés!

Bras dessous, bras dessus, on alla trouver la mère pour lui narrer l'histoire ; la brave femme sourit, et, ouvrant ses deux bras ;

—Allons, embrassez-moi, dit-elle.

Et comme ils se tenaient immobiles, la main dans la main, tout émus :

—La belle merveille! reprit-elle. Pas la peine de se rougir les yeux ; j'aurai deux enfants, voilà tout. Pas vrai, Jean-Pierre?

Et le temps passait, plein de bonheur pour les amoureux ; le mariage avait été projeté pour la Saint-Martin.

Mais un jour, ce bel édifice de joie s'écroula : la mine fit des siennes, et un soir on vit arriver dans le village une procession de brancards, ramenant les restes des malheureux qu'on avait pu retirer.

L'explosion avait été terrible : sur deux cents mineurs descendus dans le puits, une centaine à peine étaient remontés.

Marguerite, qui ce jour-là se trouvait malade, n'était point allée à la fosse : et apprenant l'accident, elle sauta de son lit à moitié vêtue, s'élança au devant du convoi ; mais à peine eut-elle vu les premiers cadavres qu'elle s'écria.

—J'ai tout perdu!......Le monstre m'a tout pris!

Hélas! ce n'était que trop vrai : en tête du cortege, on apercevait Jean-Pierre étendue sans vie, le crâne fracassé ; derrière lui venait Jeanne,—la mère—la poitrine fracassée, les jambes à demi brisées.

Marguerite, debout, sur le milieu de la route, s'approcha des cadavres l'œil hagard et sec ; elle embrassa sa mère et pressa longtemps la main de son fiancé : puis, tandis que son bras étendu vers le puits semblait appeler la malédiction d'en haut.

Pauvre Marguerite, le coup avait été trop rude : elle était folle!

III

Depuis, elle courut à travers la campagne se rendant chaque jour au Glorieux ; là, elle considérait le gouffre béant ; l'insulte aux lèvres elle le menaçait : puis, elle le priait, le suppliait, se mettant à genoux au bord de la fosse, elle le conjurait de lui rendre sa mère et son fiancé.

Mais, un soir, Margurite ne rentra point au village. Vainement les mineurs prirent leurs lanternes pour la chercher à travers les champs. La pauvre innocente avait disparu.

Le lendemain, ils trouvaient tout en fond du puits un corps à moitié brisé etendu sur le sol et quasi enveloppé d'une longue chevelure noire : c'était Marguerite.

M. L. Néron.